

Mercredi le 20 juin 2018

Le CRDSC félicite la ministre Duncan pour son annonce de nouvelles mesures pour un sport sans abus

Montréal (Québec) - L'annonce par la ministre Kirsty Duncan hier de mesures renforcées pour éliminer le harcèlement, les abus et la discrimination dans le système sportif canadien est bien accueillie par le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC).

Le CRDSC est fier d'avoir été à l'avant-garde des initiatives mises en œuvre pour améliorer la culture d'équité dans le sport canadien depuis 2004. Offrant des services indépendants de règlement extrajudiciaire des différends à la communauté sportive canadienne, le CRDSC a déjà réglé plusieurs dossiers impliquant des allégations de discrimination ou de harcèlement. Dans le cadre de son programme de prévention des différends, le CRDSC offre aussi toute une gamme d'ateliers, de publications et d'outils visant à promouvoir des politiques et des prises de décisions justes et équitables dans les organismes de sport de tous les niveaux.

Parmi les solutions possibles pour continuer d'améliorer la situation, le CRDSC a déposé en mars 2017 un projet de création d'un programme d'ombuds du sport au Canada, pour traiter des cas de discrimination, de harcèlement et d'abus, ainsi que toute autre forme de comportement inapproprié ou de barrières systémiques dans le sport. Plus récemment, il a conjugué ses efforts à ceux de l'Association canadienne des entraîneurs et d'autres partenaires concernés, afin de proposer des nouvelles mesures pour un environnement sportif sécuritaire et exempt d'abus.

« Le CRDSC se réjouit du dialogue et de la collaboration récemment suscités au sein de la communauté sportive pour s'attaquer à ces problèmes, a déclaré David de Vlieger, président du conseil d'administration du CRDSC. Nous souhaitons travailler avec Sport Canada et d'autres partenaires dans la mise en œuvre de ces changements importants. Nous sommes prêts à mettre à contribution notre expertise afin d'aider, dans toute la mesure du possible, les organismes canadiens de sport à se conformer aux nouvelles exigences de financement. »

À propos du CRDSC

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi du gouvernement fédéral et financée par le Gouvernement du Canada. Le CRDSC a pour mission de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends et de renforcer la culture d'équité dans le sport canadien en réglant les différends avec célérité et efficacité et en fournissant une expertise et une assistance en la matière.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Marie-Claude Asselin
Chef de la direction
Téléphone : 1-866-733-7767
Cellulaire : (514) 465-7339
mcasselin @ crdsc-sdrcc.ca